RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01923
Numéro SIREN : 753 082 833
Nom ou dénomination : GA2i

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt 13817

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL GA2I — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 12 Bis Rue de la Pierre Percée 44120 VERTOU — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 5 3 0 8 2 8 3 3 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 271	AU 3 373	4 898
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	500	CV 500	
	Créances rattachées à des participations	BB	42 355	BC 42 000	355
	Autres titres immobilisés	BD	998	BE	998
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	52 124	BK 45 873	6 251
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 871 352	BU	1 871 352
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	597	BW	597
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	11 457	CA	11 457
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	75 239	CG	75 239
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 729	CI	1 729
	TOTAL (III)	CJ	1 960 374	CK	1 960 374
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 012 497	1A 45 873	1 966 625

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Déposé au Greffe
27 JUIL. 2023
sous le N° 13817
RCS N° [illegible] 517 004 923

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GA2I — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 050)		DA	60 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	6 005
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	198 648
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	85 413
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	350 117
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 562 920
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	44 758
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 299
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 532
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 616 508
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 966 625

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 616 508
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 554 760

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

EURL GA2I

SARL au capital de 60 050,00 euros
Siège social : 12 Bis Rue de la Pierre Percée 44120 VERTOU
RCS n°753082833- RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 30 juin 2023, les associés de la société EURL GA2I se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 19 h 45, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur GAUBERT Yoann.
Le Président constate que :
Sont présents :
- SAS G-INVEST, représentée par Yoann GAUBERT, propriétaire de 6 004,00 parts, représentant 6 004,00 voix,
- Monsieur GAUBERT Yoann, représentée par , propriétaire de 1,00 part, représentant 1,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :
- Les récépissés des lettres recommandées de convocation.
- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation des ces conventions.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2022.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Filiales et participations.
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.
La discussion est ouverte.
Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants

Y. C

à l'ordre du jour :

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 85 413,28 Euros, d'un prélèvement sur les autres réserves pour un montant de 198 648,23 Euros, formant un résultat affectable de 284 061,51 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 26 000,00 Euros, soit 4,33 Euros par part sociale. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 01/07/2023.
- Aux autres réserves pour 258 061,51 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2022. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Il en résulte que les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur GAUBERT Yoann : 4,33 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SAS G-INVEST : 25 995,67 Euros.

- Monsieur GAUBERT Yoann : 3,04 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2021 : 97 000,00 €
- Clôture au 31/12/2020 : 56 000,00 €
- Clôture au 31/12/2019 : 38 000,00 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 7 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

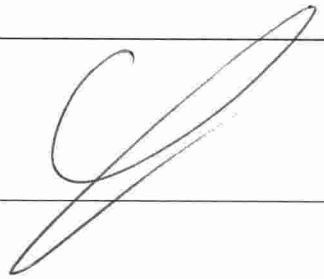
YC

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2023.

Signature de la Gérance :

Monsieur GAUBERT Yoann



YG

EURL GA2I

SARL au capital de 60 050,00 euros
Siège social : 12 Bis Rue de la Pierre Percée 44120 VERTOU
RCS n°753082833- RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et règlementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :
- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la règlementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 85 413,28 Euros, après déduction des amortissements et provisions règlementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 1 631 263,23 Euros hors taxes contre 1 069 903,02 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 561 360,21 Euros pour une variation de 52,47%.
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 637 974,17 Euros contre 1 073 549,80 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 564 424,37 Euros pour une variation de 52,58%.
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 451 041,57 Euros contre 892 934,92 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 558 106,65 Euros pour une variation de 62,5%.
Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 458,69 Euros contre 9 008,45 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 8 549,76 Euros pour une variation de -94,91%.
Les charges financières au cours de cet exercice sont de 30 703,64 Euros contre 47 480,46 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 16 776,82 Euros pour une variation de -35,33%.
Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 48 390,37 Euros contre 844,04 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 47 546,33 Euros.

A la clôture de cet exercice :

YC

- Les créances sont de 11 456,62 Euros contre 6 131,09 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 325,53 Euros pour une variation de 86,86%.
- Les dettes à court terme sont de 1 616 508,10 Euros contre 694 622,05 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 921 886,05 Euros.
- Les liquidités sont de 75 239,02 Euros contre 179 936,35 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -104 697,33 Euros pour une variation de -58,19%.

Pour cet exercice :
- Les achats de marchandises sont de 2 346 030,38 Euros contre 1 268 811,70 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 077 218,68 Euros pour une variation de 84,9%.
- Les variations de stocks de marchandises sont de -1 047 335,35 Euros contre -517 202,64 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 530 132,71 Euros .
- Les autres achats et charges externes sont de 37 900,91 Euros contre 37 552,78 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 348,13 Euros pour une variation de 0,93%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 12 545,41 Euros contre 6 913,58 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 631,83 Euros pour une variation de 81,46%.
- Les salaires et traitements sont de 100 848,82 Euros contre 95 667,85 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 180,97 Euros pour une variation de 5,42%.
- Les dotations aux amortissements sont de 1 051,40 Euros contre 875,64 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 175,76 Euros pour une variation de 20,07%.
- Les dotations aux provisions sont de 0,00 Euros contre 316,00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 316,00 Euros pour une variation de -100%.
- Les autres charges sont de 0,00 Euros contre 0,01 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 0,01 Euros pour une variation de -100%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 85 413,28 Euros.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :
- Immobilisations financières : 1 013,84 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi ce jour.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

YG

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 85 413,28 Euros, d'un prélèvement sur les autres réserves pour un montant de 198 648,23 Euros, formant un résultat affectable de 284 061,51 Euros, l'assemblée générale propose de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 258 061,51 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 26 000,00 Euros, soit 4,33 Euros par part. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 01/07/2023.

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur GAUBERT Yoann : 4,33 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SAS G-INVEST : 25 995,67 Euros.
- Monsieur GAUBERT Yoann : 3,04 Euros.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2021 : 97 000,00€
- Clôture au 31/12/2020 : 56 000,00€
- Clôture au 31/12/2019 : 38 000,00€

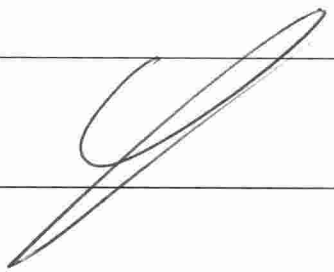
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à VERTOU
Le 02/06/2023

La Gérance.

Monsieur GAUBERT Yoann



Y.G

45,02 €

ARRIVE LE
05 JUIL. 2023
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

EURL GA2I
SARL au capital de 60 050,00 euros
Siège social : 12 Bis Rue de la Pierre Percée 44120 VERTOU
RCS n°753082833- RCS NANTES

GREFFE DU TRIBUNAL DE NANTES
2 Bis quai F.Mitterand-Imm. Rhuys
44000 NANTES
44262 Nantes cedex 2

Vertou, le 03/07/2023

Objet : Formalité de dépôt des comptes

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour la formalité de dépôt des comptes de l'exercice comptable de notre société clos au 31/12/2022, un exemplaire :

- des comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- de l'annexe comptable.
- du rapport de gestion.
- de l'extrait du procès-verbal d'assemblée générale.
- un chèque de 45,02 euros en règlement de vos frais et pour lequel nous vous remercions de nous adresser une facture.

En application des dispositions de l'article L 232-25 nouveau du Code de commerce, nous vous remercions de ne pas procéder à la publication du compte de résultat que la société souhaite conserver confidentiel.

A cet effet nous vous transmettons la déclaration de confidentialité des comptes annuels conformément aux dispositions de l'article R123-111-1 du Code de commerce.

Vous souhaitant une bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.

Signature de la Gérance

Monsieur GAUBERT Yoann

Chèque n° 7450268 le 03/07/2023
encaissé le

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 966 624,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 85 413,28 Euros.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres et titres de placement) ne sont pas compris dans les coûts d'acquisition des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	5 278		
		Matériel de transport	1 247		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 745		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	8 271		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		43 130		
	Autres titres immobilisés		999		14
	Prêts et autres immobilisations financières		20 000		
		TOTAL	64 129		14
		TOTAL GENERAL	72 400		14

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			5 278	
		Matériel de transport			1 247	
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 745	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			8 271	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			275	42 855	
	Autres titres immobilisés			15	998	
	Prêts & autres immob. financières			20 000		
		TOTAL		20 290	43 853	
		TOTAL GENERAL		20 290	52 124	

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 478	528		2 006
	Matériel de transport	692	249		941
	Mat. bureau et informatiq., mob.	152	274		426
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 321	1 051		3 373
	TOTAL GENERAL	**2 321**	**1 051**		**3 373**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations	500			500
	Autres	25 000	17 000		42 000
	TOTAL	**25 500**	**17 000**		**42 500**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	**25 500**	**17 000**		**42 500**

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	316		316	
	TOTAL	**316**		**316**	
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	500			500
	Sur immobilisations - autres immobs financières	25 000	17 000		42 000
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**25 500**	**17 000**		**42 500**
	TOTAL GÉNÉRAL	**25 816**	**17 000**	**316**	**42 500**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation			316	
	Dont dotations & reprises - financières		17 000		
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	316		316		
TOTAL	**316**		**316**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation			316		
financières		17 000			
exceptionnelles					

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ABITA CLAMART - -	20 000	-49 067	50	-14 572
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ABITA CLAMART - -	20 000	104	50,00	20 000	20 000			1 125 233	-14 572	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	824 017	1 871 352	824 017	1 871 352
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**824 017**	**1 871 352**	**824 017**	**1 871 352**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	42 355		42 355
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices	3 612	3 612	
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	273	273	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 572	7 572	
	Charges constatées d'avance	1 729	1 729	
	TOTAUX	**55 540**	**13 185**	**42 355**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 729
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**1 729**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	214
TOTAL	**214**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 005,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	6 005,00	10,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 562 920	1 562 920		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 182	7 182		
Fournisseurs & comptes rattachés		5 299	5 299		
Personnel & comptes rattachés		3 402	3 402		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	130	130		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		37 575	37 575		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**1 616 508**	**1 616 508**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 160
Emprunts et dettes financières divers	453
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	664
Dettes fiscales et sociales	3 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**12 809**

ENGAGEMENTS DONNÉS

La société ouvre des comptes promoteurs pour chaque opération. Chaque ouverture de compte est assortie d'un engagement de type PPD. L'en-cours des crédits-promoteurs est de 1 554 760 €.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PRISME OPE ANNUL - LA GRANGE ST COLOM	3 300	
ATLANTIK ENVIRONNEMENT ATLANTIK ENVIRONNEMENT	1 200	
CABINET GUEMENE LA GERGUE - ST COLOMBAN	19 400	
Protocole désistement CHEQUE NO 3217003/0000000/0000	24 250	
SOLDE CREANCE SUITE CESSATION	240	
Cession 27100000-1-PS VERTOU		1 000
Cession 27100000-1-PS VERTOU	1 000	
TOTAL	**49 391**	**1 000**

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TF GILLAUX VTE COULMIERS	465		
TF POIRAUDEAU VTE COULMIERS	352		
RUE GAL DE GAULLE - MAIN LEVEE	2 200		
NOTAIRE OPE COULMIERS TF SCI HAYE	478		
PRORATA TF Notaire opé. F.THOMAZEAU -REZE	478		
EDF - ST COLOMBAN ABANDONNE VIR ENEDIS BRED CDPG VIREMEN	620		
Notaire opé. F.THOMAZEAU -REZE RUE COULMIER PRORATA TF TITA	333		
TF SAINT HILAIRE DE CHALEONS ST HILAIRE DE CHALEONS	868		
TF MEURISSE RUE COULMIERS	600		
TOTAL	**6 395**		

CB 2,52 €

SARL G.A.2.i
Yoann GAUBERT
12 bis rue de la Pierre Percée
44120 VERTOU
06.99.61.50.97
yoann.gaubert@neuf.fr

ARRIVE LE
05 SEP. 2023
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

Vertou le 4 Septembre 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Objet : envoi annexes suite refus enregistrement de dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre correspondance du 18 Août dont vous trouverez copie suite à la demande d'enregistrement de dépôt des comptes annuels de ma société la SARL G.A.2.i.

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes :

- Les annexes
- Le chèque n°7450272 d'un montant de 2,52 € en règlement de vos frais et pour lequel je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer une facture.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma considération distinguée.

Yoann GAUBERT

CB n° 7450272 le 23/09/04
encaissé le